



LES ACTIONNAIRES D'OSISKO APPROUVENT EN GRANDS NOMBRES LA TRANSACTION AVEC ORION

(Montréal, le 31 juillet 2017) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : « OR ») est heureuse d'annoncer que ses actionnaires ont massivement approuvé à 99,6 % l'émission des actions nécessaires pour réaliser l'acquisition du portefeuille d'Orion qui est composé de 74 redevances, flux de métaux et ententes d'écoulement de métaux précieux à l'assemblée extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu aujourd'hui à Montréal. Environ 76,8 % des actions en circulation à la date de clôture des registres du 19 juin 2017 étaient représentées en personne ou par un fondé de pouvoir à l'assemblée.

M. Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a déclaré, à l'égard des résultats de l'assemblée des actionnaires : « Nous sommes extrêmement reconnaissants de l'appui sans réserve qui nous a été accordé dans le cadre de la transaction transformationnelle avec Orion qui, à notre avis, nous permettra de générer de solides rendements pour nos actionnaires. »

La résolution approuvée par les actionnaires désintéressés autorise la Société à émettre un total de 50 179 414 actions, y compris 30 906 594 actions à Orion Mine Finance à titre de contrepartie partielle dans le cadre de l'acquisition, et 19 272 820 actions dans le cadre du placement privé à la Caisse de dépôt et placement du Québec et au Fonds de solidarité FTQ, au prix de 14,56 \$, afin de financer en partie la contrepartie en espèces dans le cadre de l'acquisition.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu plus tard aujourd'hui.

À propos d'Osisko

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Avant l'opération annoncée le 5 juin 2017, la Société détenait plus de 50 redevances et un flux de métaux, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic (Canada), une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore (Canada) et un flux argentifère sur la mine Gibraltar (Canada). Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,3 % dans Minière Osisko inc., de 14,7 % dans Osisko Metals Ltd., de 13,3 % dans Falco Ressources Ltd. et de 33,4 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2. Pour plus d'information, visitez le www.osiskogr.com.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes-ressources suivantes chez Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Vincent Metcalfe
Vice-président, Relations aux investisseurs
Tél. : 514-940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, Développement corporatif
Tél.: 514-940-0670
idelaplante@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre des commentaires liés aux administrateurs et dirigeants d'Osisko, au rendement des actifs d'Osisko et à la réalisation des bénéfices prévus découlant de l'acquisition par Osisko du portefeuille d'Orion. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au www.sedar.com, et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.